

Strasbourg, le 12 AVR. 2013

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement de la Conférence sociale des 5 et 6 mars dernier, de la réunion intersyndicale du 5 avril et comme annoncé par le Directeur général des services dans son message du 11 avril, nous vous convions à une séance de travail :

le mardi 30 avril 2013 à 8 heures au Salon carré

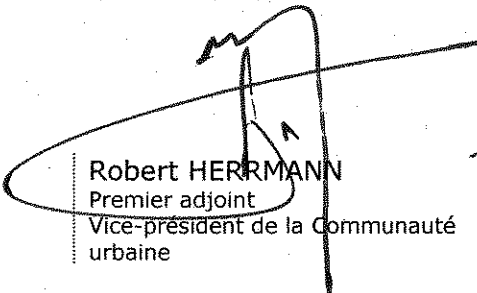
L'ordre du jour portera sur les trois points suivants :

- le temps de travail,
- la déprécarisation,
- le régime indemnitaire.

Avant la réunion fixée, des documents de travail, complémentaires à ceux qui vous ont déjà été remis en Conférence sociale, vous seront adressés au plus tard le vendredi 26 avril prochain.

Nous vous saurions par ailleurs gré de nous communiquer votre réponse à notre lettre relative aux irrégularités identifiées par la CRC de telle sorte qu'elle puisse être prise en compte lors de nos discussions.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Robert HERRMANN
Premier adjoint
Vice-président de la Communauté
urbaine


Jacques BIGOT
Président de la Communauté urbaine


Roland RIES
Maire de Strasbourg